

Bon à savoir

Qu'advient-il de votre hypothèque Libor UBS une fois le Libor supprimé?

Le 27 juillet 2017, l'autorité de surveillance des marchés financiers britannique (FCA) a annoncé la suppression du taux interbancaire LIBOR («London Interbank Offered Rate») d'ici fin 2021. Cette annonce vient bouleverser le marché suisse des hypothèques.

Que signifie Libor?

Libor est l'abréviation de «London Interbank Offered Rate». Il indique à quel taux d'intérêt les banques se prêtent mutuellement de l'argent sur le marché monétaire sans obligation de gage par des titres. Il est déterminé tous les jours par une sélection de banques établies à Londres («banques du panel»), dans différentes monnaies et pour différentes durées.

Pour les banques commerciales, le Libor permet entre autres de déterminer les taux intérêts applicables aux prêts indexés sur le marché monétaire, tels que les crédits aux entreprises et les hypothèques. Une part significative des prêts hypothécaires ont été conclus via des hypothèques Libor.

Quelles sont les raisons qui justifient la suppression du Libor?

Depuis la crise financière 2008/2009, les banques ne se prêtent plus que contre des garanties. Par conséquent, pour bon nombre de durées, il n'y a plus vraiment de conclusions de transactions non garanties et le Libor ne permet plus de mesurer précisément le prix de ces transactions. Ainsi, le Libor a perdu de sa pertinence et ne convient plus comme taux de référence à long terme sur le marché monétaire.

Quelles sont les alternatives au Libor?

Présidé par un représentant de la Banque nationale suisse (BNS) et du secteur bancaire et incluant également un représentant d'UBS, le groupe de travail national sur les taux d'intérêt en francs (National working group on Swiss franc reference rates (NWG)) analyse les nouveaux taux de référence équivalents à établir sur le marché et discute des possibilités qui garantiraient une transition coordonnée vers un nouveau taux en Suisse. L'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) participe aux réunions en tant qu'observatrice. Ce groupe de travail est également en dialogue avec les comités concernés d'autres pays.

Le 5 octobre 2017, le groupe de travail a recommandé d'utiliser le taux du marché monétaire Saron comme nouvelle référence en Suisse. Introduit en 2009 par la BNS et l'opérateur boursier SIX, le Saron («Swiss Average Rate Overnight») est un taux de référence en CHF publié et calculé tous les jours en Suisse sur la base de transactions réelles sur le marché monétaire suisse.

Qu'est-ce que cela implique concrètement pour l'hypothèque Libor UBS?

Pour le moment, les débats en cours n'ont aucun impact sur l'offre de produits d'UBS. Les clients peuvent toujours conclure de nouvelles hypothèques Libor. Les positions actuelles continuent à courir sans modifications.

Après cette suppression, les hypothèques indexées sur le marché monétaire feront toujours partie de l'offre standard d'UBS. Reste à savoir si le Saron servira de taux de référence pour ces produits.

Nous vous communiquerons en temps utile toute modification éventuelle ou produit alternatif possible.

UBS Switzerland AG

Case postale

8098 Zurich